



ASSOCIATION
DES
**Métiers
d'Art**
DE BOUCHERVILLE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (Nouveaux artisans)

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer par la poste avec le reste de votre dossier.
Le dossier doit inclure :

- Ce formulaire d'inscription dûment rempli
- Les frais d'inscription de 20\$ (non remboursables)
- Votre curriculum vitae artistique (maximum 2 pages)
- Une présentation de votre démarche artistique
- 5 à 10 photographies en format papier des créations que vous proposez. (Les versions digitales par courriel/internet et les supports CD/DVD ne sont pas acceptés.)

NOM / PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. : résidence : _____ cell. : _____ travail : _____

COURRIEL : _____

SITE WEB : _____

DISCIPLINE : _____

SVP. COCHEZ AUX ENDROITS APPROPRIÉS.

J'accepte **où je n'accepte pas** de faire partie de la banque de données d'artisans de la Ville de Boucherville.

Si je suis accepté comme exposant, **j'autorise** **ou je n'autorise pas** l'Association des Métiers d'Art de Boucherville à utiliser mes photos pour toute forme de publicité.

Signature : _____ Date : _____

Envoyez le tout à :

Association des Métiers d'Art de Boucherville
CALÉO – 1030 Lionel-Daunais app. 374
Boucherville, QC, J4B 0L4

* *Si vous voulez que vos documents vous soient retournés, SVP inclure une enveloppe suffisamment préaffranchie.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Critères de sélection :

- Créativité
- Originalité
- Qualité de la production artisanale
- Réalisation/ finition (côté technique)
- Présentation générale

Exclusions :

- Artistes-peintres, chandelles, enfilage de bijoux, ensemble à monter (kit), moulage commercial, montage/collage, photographie, scrapbooking, produits alimentaires, produits corporels, œuvres réalisées par d'autres artisans.

Chaque année, la sélection des artisans pour le salon à venir se fait au cours de **février-mars**. Suite à l'étude des dossiers, le Comité de Sélection contacte chaque artisan pour l'informer si sa candidature est retenue pour effectuer une deuxième étape d'évaluation. Si oui, l'artisan est appelé à présenter ses œuvres lors d'une soirée «Sélection», et un rendez-vous est alors fixé. Les soirées de Sélection ont généralement lieu vers la mi-mars.

L'artisan s'engage à exposer au Salon que les types d'œuvres présentées et autorisées par le Comité lors de la Sélection.

De nombreux critères contribuent au choix final lors de la Sélection. Le nombre d'exposants dans une même discipline est un critère qui peut limiter nos choix dans notre sélection finale pour l'année en cours. Il nous tient à cœur d'assurer une répartition équilibrée afin que ce soit équitable pour tous les artisans, tout en assurant une diversité pour les visiteurs. À dossiers égaux, la priorité est accordée aux artisans de Boucherville. Il est à noter que la décision du jury est finale et sans appel.

Ce disant, nous soulignons notre engagement à donner une considération juste et égale à tous nos candidats.

Quelques informations additionnelles :

Frais annuels pour les membres: 15\$

Coût des kiosques : • petit (~ 6 x 10 pieds) : 135\$
 • grand (~6 x 15 pieds) : 190\$

(Plus de détails seront transmis aux candidatures retenues, une fois la Sélection complétée.)

Pour toutes questions, veuillez contacter :

Mme Renée Lavoie, présidente

Tél.: 450-449-9291

Courriel: lavoieleonard7@gmail.com